

Initiative conjointe FFUE-OIM  
« L'OIM pour la protection et la réintégration des migrants :  
Cameroun. »  
Project T05-EUTF-SAH-CM-04-01



## Composante de réintégration des migrants de retour au Cameroun

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PARTENAIRE (ONG/CABINET SPECIALISE/ATELIER) EN CHARGE D'ENCADREMENT TECHNIQUE ET SUIVI POST INSTALLATION AU PROFIT DES MIGRANTS DE RETOUR AU CAMEROUN

#### *Termes de Référence*

**PARTENAIRE FINANCIER :** Union Européenne à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne pour la Migration.

**PARTENAIRES TECHNIQUES :** Ministère des Relations Extérieures (MINREX) ; Ministère de la Jeunesse et d'Education Civique (MINJEC) ; Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) ; Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) ; Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ; Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), Ministère des Affaires Sociale (MINAS), Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROF).

**AGENCE D'EXECUTION :** Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Cameroun

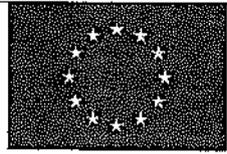
**CONTACTS :** Equipe de gestion du projet FFUE - OIM/OIM Cameroun : E-mail : [yfyoko@iom.int](mailto:yfyoko@iom.int)/[nodialo@iom.int](mailto:nodialo@iom.int) et [fnebigunda@iom.int](mailto:fnebigunda@iom.int)

**PERIODE DE SUIVI :** le suivi concerne les migrants retournés et bénéficiaires de la réintégration d'EUTF-OIM juin 2017-Juin 2019. Les séances d'encadrement et suivi se tiendront à Yaoundé, Douala, et dans les localités d'installation des migrants. L'OIM et ses staffs devront mettre à votre disposition des données à jour de façon permanente en lien avec les cycles d'installation.

#### **i. Contexte et justification**

Lors du Sommet de La Valette en 2015, les dirigeants africains et européens ont pleinement reconnu les avantages d'une migration bien gérée et se sont engagés à en aborder les opportunités et les défis ensemble. À une époque où le nombre de décès, l'exploitation et les abus enregistrés sur la route migratoire de la Méditerranée centrale atteignent des records, promouvoir une migration sûre et informée, protéger et assister les migrants en route ou bloqués, y compris à travers le retour volontaire assisté et une aide à la réintégration, est plus important que jamais.

Les statistiques européennes démontrent que les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest occupent une part croissante dans les flux migratoires vers l'UE malgré des conditions de migration irrégulière



Initiative conjointe FFUE-OIM  
« L'OIM pour la protection et la réintégration des migrants :  
Cameroun »  
Project T05-EUTF-SAH-CM-04-01



difficiles. En 2016, six pays de la région faisaient partie des sept principaux pays d'origine des migrants arrivant sur les côtes italiennes. Selon les données publiées par le Ministère de l'Intérieur italien, 107.812 ressortissants des pays ciblés par l'Initiative FFUE - OIM sont arrivés en Italie après avoir traversé la Méditerranée, représentant 59% du total des arrivées par mer (181.436). Parmi les migrants arrivés en Italie se trouvait **des camerounais, qui représentent un nombre peu connu mais toujours en augmentation.**

La migration irrégulière le long de la route de la Méditerranée centrale étant de plus en plus dangereuse pour les migrants (1 décès enregistré pour 35 arrivées), une amélioration générale de l'assistance et la protection des migrants et des capacités de gestion de la migration dans la région se révèle nécessaire afin de mieux répondre à ces flux migratoires complexes.

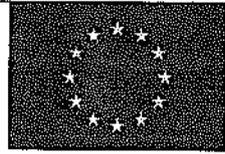
C'est donc pour répondre à ces défis que l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont développé *l'Initiative conjointe pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique*. Mise en œuvre dans 14 pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, , Guinée, Guinée Bissau, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad) à travers 14 actions spécifiques, elle vise à protéger la sécurité, la dignité et les droits des migrants tout au long de cette importante et dangereuse route migratoire et à contribuer à améliorer la réintégration des migrants de retour à travers une approche innovatrice.

Cette approche se fonde sur les spécificités de chacun des pays d'origine et privilégie la protection et l'assistance apportée aux migrants vulnérables et, l'assistance au retour volontaire, **le soutien en vue d'une réintégration durable dans les communautés d'origine**, la diffusion d'informations précises sur la migration auprès des migrants, migrants potentiels et communautés, et enfin la collecte de données sur les flux migratoires.

Au Cameroun, l'initiative FFUE – OIM, actuellement mise en œuvre (2017-2020), a pour premier objectif spécifique de soutenir le pays dans l'amélioration de la réintégration des migrants de retour et le renforcement des structures et capacités nationales en termes de gestion de la réintégration de manière digne et durable.

La cible actuelle visée par le projet est d'assurer la réintégration durable de près de 3, 500 migrants Camerounais retournés d'Afrique et d'Europe, ainsi que de jeunes camerounais, candidats potentiels à la migration irrégulière à travers la mise en place de projets et de structures entrepreneuriales qui permettront à ces jeunes ressortissants du Cameroun de reprendre leur place dans la vie socioéconomique de leur communauté et de favoriser leur stabilisation durable dans le pays.

Néanmoins, malgré la tendance générale pour les migrants de privilégier les projets individuels et sur base d'expériences précédentes, les parties prenantes EUTF au Cameroun envisagent inciter les migrants pour des approches plus durables notamment l'approche collective et veulent, en ce sens, étendre le processus de réintégration aux communautés (d'accueil et de départ) au profit des groupements de migrants retournés et potentiels pour favoriser la création de micro entreprises intervenant dans les domaines d'activité les plus porteurs de l'économie Camerounaise (Agriculture, Elevage, Tourisme, Industrie, etc.).



Toutefois, il convient de noter que les difficultés de gestion inhérentes à tout entrepreneur débutant - notamment les jeunes migrants – nécessitent un suivi y compris après leur installation par des projets. C'est dans ce cadre que les présents termes de référence décrivent les rôles et responsabilités du cabinet ou structure spécialisée en matière d'encadrement technique et suivi post installation des migrants de retour au Cameroun. Le cabinet ou la structure retenu(e) conduira cette mission d'encadrement technique et de suivi post installation, sous la supervision de l'OIM.

## ii. Objectif général

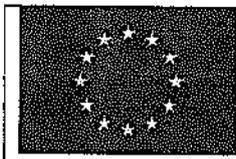
Assurer le suivi post installation et l'encadrement technique sous forme d'appui conseil, des migrants retournés dans le cadre de l'initiative « EUTF-IOM pour la protection et la réintégration des migrants au Cameroun »

## iii. Objectifs spécifiques

Il est globalement attendu de la structure qui sera sélectionnée qu'elle assure le suivi des projets et du processus de réintégration des migrants installés, et qu'elle apporte aux bénéficiaires un encadrement technique en termes d'appui-conseil.

- S'agissant du suivi, les structures postulant à cet appel d'offre devront :
  - ❖ Proposer à l'OIM un mécanisme de suivi des activités des migrants installés dans le cadre de l'Initiative EUTF-IOM, et du processus de réintégration dans leurs communautés de retour ;  
Le mécanisme de suivi devra comporter :
    - Une description du cadre de suivi précisant les indicateurs de suivi, les modalités, les périodes et les fréquences de collecte, de traitement et d'exploitation des données, les périodes de productions et de transmission des rapports périodiques de suivi y relatifs (avec des propositions d'actions conséquentes sous forme de recommandations), les ressources humaines employées...
    - Un aspect méthodologique comprenant une proposition de techniques/d'outils de collecte des informations sur les activités de réintégration des bénéficiaires (microprojets ou AGR, formation académique, professionnelle, qualifiante ou certifiante) ; de techniques/d'outils de suivi du processus de réintégration des bénéficiaires dans la communauté de retour, et de suivi du recul de la vulnérabilité (pour le cas des migrants vulnérables) ;
    - Une proposition de chronogramme pour la période indiquée ;
  - ❖ Mettre en œuvre ledit plan de suivi après amendements et validation de l'OIM et de ses partenaires techniques ;

Après une ultime évaluation de la situation des migrants installés, l'OIM transmettra la liste des bénéficiaires à la structure sélectionnée avec laquelle elle aura contractualisée, et se chargera de l'introduction de la structure auprès des migrants.

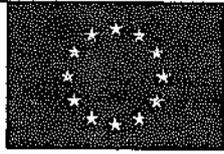


- Concernant l'encadrement technique des migrants installés les structures postulante devront démontrer leurs capacités à :
- ❖ Conseiller le migrant pour des questions liées à la fiscalité et négocier avec les municipalités pour l'exonération fiscale et l'octroi des facilités administratives aux migrants ;
  - ❖ Conseiller le migrant concernant l'éventuel changement de son projet et pour une meilleure transition de l'activité exploitée ;
  - ❖ Identifier les problèmes techniques et de gestion rencontrées par les migrants et proposer des solutions et des mesures de mitigation à l'OIM ; ces mesures de mitigations seront implémentées après approbation de l'OIM.
  - ❖ Mettre à la disposition du migrant des données pertinentes sur l'environnement économique, commercial et financier de la micro entreprise au Cameroun, susceptibles de garantir le succès de l'activité et de la réintégration du migrant
  - ❖ Recueillir auprès des bénéficiaires des opinions sur la satisfaction de la réintégration reçu ;
  - ❖ Documenter auprès des bénéficiaires des besoins résiduels non couverts et éventuellement faire le plaidoyer auprès de l'OIM et d'autres partenaires pertinents pour la réponse ;
  - ❖ Appuyer le migrant dans la tenue des documents de base pour la meilleure gestion du projet de réintégration ;

#### iv. Tâches et responsabilités du cabinet

L'ONG/Atelier/cabinet retenu se chargera de :

- ❖ Identifier les besoins de réintégration dans chaque zone de retour en coordination avec l'OIM et les partenaires y compris les migrants ;
- ❖ Centraliser et partager les informations sur les projets de réintégration mis en œuvre, les taux de réussite et d'échecs, les causes profondes de réussite et d'échecs, les leçons apprises et les défis pour une réintégration durable au Cameroun ;
- ❖ ;
- ❖ Effectuer des visites à domicile et dans le site d'implantation de l'activité des migrants ;
- ❖ Mener des entretiens de suivi auprès des migrants et des activités d'observation directe (participante ou non participante) ;
- ❖ Collecter des informations à des fréquences régulières sur les activités des migrants pour déterminer le niveau d'évolution desdites activités par rapport aux prévisions initiales ;
- ❖ Traiter et analyser les informations collectées, et produire les rapports périodiques y relatifs ;
- ❖ Transmettre lesdits rapports produits contenant des propositions d'actions à l'OIM dans les délais convenus au moment de la contractualisation ;
- ❖ Identifier les difficultés et les défis auxquels les migrants font face dans leurs communautés de retour, les obstacles à la réintégration, et proposer des mesures de mitigation ;



- ❖ Mettre en place des actions correctives proposées après approbation et validation de l'OIM et de ses partenaires techniques.
- ❖
- ❖ Conduire des enquêtes de satisfaction auprès des migrants pour mesurer l'impact direct des projets mis en œuvre sur la réintégration durable ;
- ❖ Formuler des mesures correctives, après consultation avec l'OIM pour le renforcement des capacités des migrants exploitant leurs projets en cas de besoin ;

**a. Restitution directe auprès de l'OIM :**

- Assurer la documentation et le partage des informations sur les performances des projets de réintégration facilités;
- Évaluer et contextualiser des projets de réintégration en fonction de l'environnement et des résultats attendus des migrants pour leur réintégration;
- Elaborer des rapports narratifs explicatifs à la fin de chaque deux semaines, à la fin de chaque mois, à mi-parcours et à la fin du projet sur l'état d'autonomisation des migrants bénéficiaires des projets de réintégration, les résultats obtenus, les échecs, la planification, et autres constats soulevés sur le terrain auprès des migrants ;
- Fournir un rapport financier cohérent à chaque échéance du contrat des finances de l'OIM pour appréciation.

**b. Rapports et planning :**

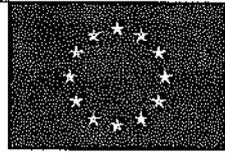
Par la suite l'ONG/Atelier/cabinet retenu devra :

- Fournir un planning mensuel des activités suivi à l'appréciation de l'OIM ;
- Soumettre des rapports périodiques (hebdomadaires, mensuels, à mi-parcours et à la fin du projet) à l'OIM sur les activités d'encadrement technique et de suivi et sur de changements de contexte qui puissent mettre en risque l'implémentation d'activités.
- Renseigner la matrice de suivi des recommandations
- Fournir un rapport financier cohérent chaque mois au service des finances de l'OIM pour appréciation

**v. Résultats attendus**

Au terme de la mission, les résultats suivants seront atteints :

- Tous les projets de réintégration de migrants FFUE – OIM référés au l'ONG/Atelier/cabinet sont suivis pour la durabilité et un taux d'échec de réintégration inférieur à 10% sur la période indiquée;



- Les migrants bénéficiaires sont encadrés sur la gestion quotidienne de leurs microentreprises et disposent des mécanismes de contrôle et gestion interne de leurs affaires ;
- Les migrants bénéficiaires disposent d'un environnement sécurisé pour le démarrage et l'expansion de leurs affaires et apprennent des métiers respectifs ;
- Les migrants bénéficiaires sont accompagnés dans l'appropriation des techniques de marketing et de vente ;
- Les migrants bénéficiaires sont accompagnés dans l'appropriation des techniques modernes d'approvisionnement des entreprises ;
- Les migrants bénéficiaires innovent dans leurs secteurs respectifs ;
- Les migrants tiennent avec réussite la comptabilité de leurs entreprises ;

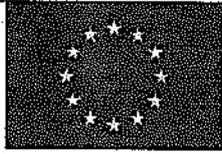
Il faut tenir compte que la durée de mise en œuvre des micro-projets individuels, collectifs et/ou communautaires est de 6 mois avec possibilité d'extension. L'OIM se réserve le droit de contrevérifier les types et la pertinence d'encadrement technique pourvu pour tous les micro-projets d'insertion individuels, collectifs et/ou communautaires.

### VIII. Compétences Techniques du cabinet

Les soumissionnaires éligibles au présent appel à candidature sont des cabinets qui possèdent une expertise prouvée dans l'encadrement technique et suivi des bénéficiaires, et qui respectent les critères suivants :

- ❖ Etre enregistré niveau du Greffe (être détenteur d'un registre de commerce avec la carte du contribuable) ;
- ❖ Fournir un document attestant les partenariats avec les ONGI et/ou agences de nations unies dans ce domaine ;
- ❖ Pouvoir présenter les preuves d'une expérience solide (au moins 2 ans) auprès des bénéficiaires dans le suivi et l'encadrement technique des populations à risque ;
- ❖ Disposer d'un savoir-faire avéré dans les méthodes d'animation innovantes, le coaching, et maîtriser les principes andragogiques de la formation des adultes ;
- ❖ Pouvoir présenter des références et preuves d'expériences de travail précédentes avec :
  - Les projets d'assistance au retour – dans le même cadre d'encadrement technique et suivi des bénéficiaires ;
  - Le personnel composé idéalement d'anciens migrants – notamment ceux ayant réussi leur retour ;
- ❖ Avoir les capacités et les ressources (humaines et matérielles) pour conduire des activités de suivi – parfois simultanément – dans les diverses capitales régionales du pays.
- ❖

Expérience requise:



- Encadrement et travail avec toutes les couches défavorisées du Cameroun notamment les jeunes à risque, les femmes et adolescents(es), les personnes porteuses d'un handicap;
- Relèvement et Développement notamment la mise en œuvre et suivi-évaluation de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Agrobusiness ;
- Connaissance du cadre légal camerounais pertinent à la création de PME et Agrobusiness ;
- La parfaite connaissance de la question de migrations irrégulière dans le contexte de l'EUTF-IOM ;

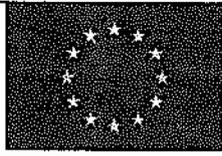
Compétence avérée dans l'encadrement des bénéficiaires dans les activités commerciales et économiques pertinentes présentes au Cameroun tels que choisis par les migrants lors de la réintégration.

## IX. Procédures de soumission

Les soumissionnaires intéressés sont invités à proposer :

- ❖ Une offre technique comportant à minima :
  - Un commentaire sur la compréhension des présents termes de référence ;
  - Une description de la méthodologie envisagée ainsi que des outils d'encadrement et suivi des migrants bénéficiaires en conformité avec les objectifs et les résultats de la mission<sup>1</sup> ;
  - Un cadrage méthodologique de suivi;
  - Une liste et les Curriculum Vitae des personnels du soumissionnaire dans le cadre de ces Termes de référence ;
  - Les copies légalisées des diplômes des personnels
  - Un document prouvant l'immatriculation au niveau du Greffe (être détenteur d'un registre de commerce avec la carte du contribuable);
  - Des documents prouvant la conformité à tous les autres critères mentionnés à la section (VIII) des présents TdRs.
- ❖ Une offre financière contenant un bordereau des prix unitaires – désagrégée par migrant bénéficiaire et zone d'intervention – et contenant le prix total et global de l'offre de service pour la prise en charge d'un bénéficiaire de l'action.
- ❖ S'assurer que la candidature comprend les documents suivants proprement remplis : 1 Appel d'offre ; 1 Proposition Technique ; 1 Plan d'action ; 1 Budget et 1 Profile Partenaire d'exécution

<sup>1</sup> La liste des secteurs/domaines/types d'activités envisagées dans le cadre de ce programme de réintégration peut être trouvée en PJ à ces TDR.



Initiative conjointe FFUE-OIM  
« L'OIM pour la protection et la réintégration des migrants ;  
Cameroun »  
Project T05-EUTF-SAH-CM-04-01



06 Février

NB. Les offres techniques et financières sont à déposer au plus tard le mercredi ~~30 Janvier~~ 2019 à 12h00 en version électronique ci-après : **IOMCameroonApplication@iom.int**,

Ou physique à l'adresse suivante :

**Organisation Internationale pour les Migrations (O.I.M),**  
Quartier Bastos, Avenue URSS, derrière Ambassade Suisse Rue 1.826, Bâtiment : 171  
BP : 13891 Yaoundé ; Tél/Fax : +237 222 21 13 44,  
Website : [www.iom.int](http://www.iom.int)

Les deux offres devront être mises dans des enveloppes séparées, les deux enveloppes ensuite insérées dans une troisième enveloppe, constituant la proposition. Chaque structure devra fournir trois (3) exemplaires originaux de la proposition globale dans un même contenant qui devra porter la mention :

**« Offre pour le recrutement d'un cabinet de formation, Projet FFUE OIM  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### **X. Sélection:**

Les candidats seront choisis sur la base d'une matrice d'évaluation disponible au bureau de l'OIM Cameroun et des renseignements complémentaires pourront être obtenus au  
Tél/Fax : +237 222 21 13 44,

L'OIM se réserve le droit d'accepter ou refuser toute proposition, d'annuler le processus de sélection et de refuser les propositions reçues à tout moment avant la signature du contrat de service.

#### **Annexe I : Code de conduite**

- a) Engagement des valeurs pour une meilleure assistance des migrants.
- b) Non Adhésion aux règles de comportement pour prévenir l'abus sexuel de l'OIM
- c) Adhésion aux règles de prévention de la corruption dans le travail de l'OIM
- d) Adhésion à la politique de la protection des enfants de l'OIM